



le temps pour ce défendre

Par **alfa56800**, le 17/02/2023 à 20:47

bonsoir,

existe t il une loi qui dit quel est le temps nécessaire pour préparer sa défense?

Merci

Par **Zénas Nomikos**, le 18/02/2023 à 14:01

Bonjour,

en matière pénale, on a toujours droit à un délai raisonnable pour préparer sa défense.

Code de procédure pénale, dila, légifrance, article 145 alinéa 4 :

[quote]

S'il envisage d'ordonner la détention provisoire de la personne, il l'informe que sa décision ne pourra intervenir qu'à l'issue d'un débat contradictoire et qu'elle a le **droit de demander un délai pour préparer sa défense**.

[/quote]

DE PLUS :

<https://www.cabinetaci.com/droit-de-preparer-sa-defense/>

Par **Zénas Nomikos**, le 18/02/2023 à 15:36

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambtron/droit-fondamental-preparer-defense-matiere-33754.htm>